

Technicien (ne) en urbanisme

Type de poste : Permanent et à temps plein (34 heures par semaine)

Début du poste : Dès que possible

SOMMAIRE DE LA FONCTION

En conformité avec la philosophie, les orientations, les politiques et les objectifs déterminés par le conseil municipal, et sous l'autorité de la direction générale, cette personne a la responsabilité de planifier, de coordonner et de contrôler l'ensemble des activités administratives et celles relatives à l'environnement ainsi qu'à l'urbanisme de la municipalité en général et de faire respecter la réglementation municipale, le Code municipal et autres lois pertinentes reliées à ces services.

- Contribue à l'élaboration du budget, au processus des appels d'offres, aux recommandations d'investissement et au suivi budgétaire, en apportant son expertise technique et son soutien ;
- Émets et assure le suivi des permis de construction et de lotissement, de captage des eaux souterraines et des installations septiques, etc. ;
- Veille à l'application et au respect de la réglementation d'urbanisme et de construction ;
- Reçois et informe les contribuables et les propriétaires fonciers au sujet de ces réglementations et traite des demandes de permis ou d'autorisation ;
- Assure le suivi des permis émis et des infractions ;
- Effectue toutes autres tâches connexes en lien avec ses fonctions.

EXIGENCES

Qualifications :

- Détenir un diplôme d'études collégiales en technique d'aménagement et urbanisme ou autres disciplines jugées équivalentes selon l'expérience de travail acquise ;
- Posséder un minimum de deux (2) années d'expérience ;
- Une formation en sécurité générale sur les chantiers de construction constitue un atout.

Profil recherché :

- Bonne connaissance des lois et règlements en matière d'environnement et d'urbanisme ;
- Maîtrise des outils informatiques, notamment la suite Office et Accès Cité Territoire ;
- Fait preuve d'initiative et possède de solides compétences en travail d'équipe ;
- Aptitude à interagir avec le public et à gérer des situations complexes avec diplomatie ;
- Capacité à faire respecter la réglementation en vigueur avec assurance et professionnalisme ;
- Bon jugement et excellent sens des priorités ;
- Détenir un permis de conduire valide ainsi qu'un véhicule, pour des déplacements sur le territoire.

SALAIRE ET AVANTAGES :



La Municipalité de Sacré-Cœur offre une rémunération concurrentielle jumelée à une gamme complète d'avantages sociaux. La rémunération variant de 28,85 \$ à 34,00 \$ et sera établie en fonction de la formation et de l'expérience du candidat retenu.

Modalités d'application :

Les personnes intéressées à soumettre leur candidature doivent faire parvenir leur lettre de motivation accompagnée de leur curriculum vitae, par courriel, **avant 16 h le 11 avril 2025** à l'adresse suivante :

Technicien(ne) en urbanisme
Municipalité de Sacré-Cœur
alexe@michellarouche.ca

Nous remercions à l'avance tous les candidats qui démontreront de l'intérêt, mais nous communiquerons seulement avec les candidats retenus.